46

Lire en dernière page

Genève: Coup de frein aux prétentions de la droite

ÉDITION NEUCHÂTEL / JURA

Nº 60 — Lundi 29 mars 1971

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 23 10 88, tél. adm. et publ. (039) 23 10 87 CCP 23 313. Lausanne Saint-Pierre 1 tél (021) 22 69 10 CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél (022) 32 42 40, CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4.50, 3 mois Fr 13.— 6 mois Fr. 25.—, 1 an Fr. 50.—. LE NUMERO: 30 ct. Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt.

Chasse aux sorcières ou conditionnement des miliciens?

Le Conseil fédéral n'est pas quitte

Jean Riesen (soc., FR), conseiller national, s'était inquiété des conséquences possibles de l'application de l'ordonnance du Département militaire fédéral relative à la « lutte contre les activités hostiles à l'armée ». « La conception de cette lutte, avait-il notamment demandé, n'ouvre-t-elle pas systématiquement la porte aux soupçons injustifiés, à la délation et à la poursuite de délits d'opinion? »

Le Conseil fédéral vient de répondre. Il déclare:

Le DMF s'est vu contraint de prendre une ordonnance interne destinée à faire échec aux activités hostiles à l'armée, afin de déceler et d'analyser les campagnes d'agitation toujours plus hardies qui sont dirigées contre la défense nationale militaire. Se fondant sur cette ordonnance, le chef de l'état-major général a établi des prescriptions à l'intention des commandants de troupes et d'écoles. Elles ont pour but de faciliter l'application, par les commandements militaires, des dispositions qui régissent la matière dans l'organisation judiciaire et la procédure pénale militaire ainsi que dans le règlement de service.

» On peut répondre comme suit aux différentes questions:

» 1. Il incombe aux autorités militaires d'établir, dans les limites de leur compétence, les ordonnances applicables à l'armée. Les ordonnances d'ordre interne, comme celle qui nous occupe ici, ne sont généralement pas discutées au préalable par les commissions des affaires militaires.

» 2. Les activités hostiles ne sont pas tolérées au sein de la troupe. Les critères de ces activités sont définis par les dispositions du Code pénal militaire et du Code pénal suisse. Il s'agit avant tout des articles 72 CPM (inobservation des prescriptions de service), 98 CPM (atteintes à la sécurité militaire), 99 CPM (menées contre la discipline militaire), ainsi que des articles 276 CP (atteintes à la sécurité militaire) et 278 CP (entraves au service militaire).

» 3. Les prescriptions en question se réfèrent à des faits clairement définis dans la loi. Elles ne portent pas atteinte à la liberté d'opinion et ne sont pas non plus de nature à provoquer des soupçons injustifiée. »

MICHEL-H. KREBS.

(Suite en dernière page.)

A PROPOS...

« Ne dissimulons pas le désastre. A tous les niveaux, l'autorité a subi une atteinte déplorable. Autre conséquence fâcheuse des événements: un lien d'entrailles est apparu entre les deux gymnases », écrit Bertel Galland dans la « Feuille d'Avis de Lausanne » du 23 mars à propos de la « crise des gymnases ».

Je tiens ce point de vue pour erroné. De deux choses l'une: ou bien l'autorité a su se montrer conciliante, indulgente et compréhensive; ou bien elle a su reconnaître qu'une erreur avait été commise. Dans l'un ou l'autre cas, elle en sort grandie. Dans le premier, elle pourrait dire, comme l'« Auguste » de Corneille: « Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux. » Dans le second: j'ai toujours éprouvé, par devant mes élèves, qu'il y avait bénéfice à avouer ses erreurs ou ses ignorances et qu'il n'y avait qu'une chose qu'ils pardonnaient difficilement: cette infaillibilité à laquelle nous sommes parfois tentés de prétendre.

Quant à cette solidarité que les élèves des deux gymnases ont découverte entre eux, c'est bien ce qu'on peut imaginer de plus heureux: « Un pour tous, tous pour un », dit une devise qui n'est ni gauchiste ni chinoise. « Les soubresauts vont se multiplier », annonce M. Galland. Très certainement, si l'on ne porte pas remède aux causes de la contestation: non pas seulement le renvoi d'un maître aimé de ses élèves, mais une école dont les structures sont trop rigides, légèrement sclérosées, mal adaptées à notre temps. Mais c'est ma conviction que des réformes raisonnables sont possibles, que déjà elles se dessinent (avec quelque lenteur — nous sommes Vaudois!) et qu'elles aboutiront pour le plus grand bien de tous.

Du même point de vue, la décision que vient de prendre le Conseil d'Etat au sujet du « Petit Livre rouge des Ecoliers et Lycéens » me paraît l'expression du bon sens: on n'interdit pas un livre, dont le plus grand défaut est d'être un peu médiocre.

JEANLOUIS CORNUZ.

Pakistan oriental: confusion totale

La guerre civile qui secoue le Pakistan oriental après la décision du gouvernement occidental de réprimer par la force le mouvement autonomiste a plangé depuis vendredi cette portion de pays dans la coufusion la plus totale. Mais il semble que les partisans de l'indépendance et du cheik Rahman (notre photo montre une de leurs manifestations) n'aient pas pliés sous la répression de l'armée.

DERNIÈRE PAGE

LES CAISSES DE MALADIE VAUDOISES SE SONT RÉUNIES A LAUSANNE

Une lacune dans la formation des médecins: Le bagage social

La Fédération vaudoise des caisses-maladie a tenu son assemblée des délégués, samedi, sous la présidence de M. A. Jaques. Parmi les personnalités invitées, on remarquait notamment la présence du municipal socialiste lausannois R. Deppen, directeur de police, et de son collègue de l'exécutif A. Mugny, directeur des œuvres sociales ainsi que les représentants des fédérations cantonales romandes.

Dans une allocution, le conseiller d'Etat vaudois P. Aubert a insisté sur la nécessité d'une amélioration des relations entre la Fédération des caisses-maladie et les pouvoirs publics. A propos des revendications adressées, l'an dernier, par la FVCM au Conseil d'Etat, le chef du Département de la prévoyance sociale a reconnu que celles-ci n'ont pas encore été remplies. L'organisation du nouveau dicastère et l'examen attentif des problèmes d'assurance n'ont pas permis d'aboutir, pour le moment, à une solution concrète. Toutefois, P. Aubert a rappelé l'existence d'une commission de coordination en matière d'assurance maladie qui travaille sérieusement à l'étude de ces questions ceci en étroite collaboration avec les autres départements intéressés. Pour terminer, l'orateur a émis le vœu que l'on puisse bientôt jouir d'un système d'assurance susceptible de satisfaire l'ensemble de la collectivité. Cette dernière devra, pour sa part, développer l'esprit de mutualité.

(Suite en dernière page.)

PANORAMA DU WEEK-END EN SUISSE

MUE CHEZ NOS ÉCRIVAINS

Une mue qui se préparait depuis longtemps à la Société suisse des écrivains est apparue au grand jour: cette association va faire peau neuve. De l'avis de certains de ses membres, elle doit y parvenid si elle veut survivre. Aussi, les 89 écrivains réunis samedi à Rüschlikon, près de Zurich, ont-ils élu pour un an un nouveau comité de neuf membres chargé de reviser complètement les statuts et de préparer un programme de travail qui seront présentés lors d'une future assemblée générale convoquée à cette fin. Ils ont confié par acclamation la présidence du comité de la société à M. Bonalumi, professeur extraordinaire de littérature italienne à l'Université de Bâle, qui prend la succession de M. Zermatten, dont le mandat de trois ans expirait.

Le choc qui a mis a découvert le malaise dont souffre la Société suisse des écrivains, c'est la dissidence des 31 auteurs qui ont formé il y a neuf mois, lors de l'assemblée de Bad-Ragaz, le « groupe d'Olten », dont font partie plusieurs grands noms de la littérature suisse. Le nouveau comité devra s'efforcer de trouver un terrain d'entente avec ce « groupe d'Olten » en vue de constituer une société unique, véritablement représentative de toutes les tendances de la littérature suisse, et dûment mandatée pour prendre des contacts à l'étranger avec d'autres groupes ou sociétés d'écrivains.

LES SOCIALISTES SOUTIENNENT « S. O. S. PRÉALPES »

Le Comité directeur du Parti socialiste vaudois, conscient de la nécessité d'un aménagement harmonieux du territoire et sensible aux problèmes que pose la protection de l'environnement, a décidé de soutenir la pétition lancée par le comité S. O. S. Préalpes en faveur d'un développement planifié et d'une protection des sites des Alpes vaudoises.

SCHAFFHOUSE: CONFLIT AU SEIN DU PAB

L'assemblée des délégués du PAB schaffhousois a décidé de ne pas proposer la réélection du représentant du parti et du canton de Schaffhouse au Conseil des Etats, M. Graf, de Stein-am-Rhein, lors des élections aux Chambres fédérales. L'assemblée a pris cette décision par 40 voix contre 31 au cours d'un vote secret.

Le Comité directeur schaffhousois avait recommandé par 7 voix contre 3 à l'assemblée de retirer sa confiance à M. Graf, qui siège au Conseil des Etats depuis 1963. « La responsabilité du parti envers les électeurs le contraint à adopter cette attitude claire pour certaines raisons », a déclaré le Comité central faisant ainsi allusion au mode de vie du parlementaire.

« ACTION NATIONALE »: PLUS ENRAGÉS QUE LEUR « MAITRES »...

A l'occasion de l'assemblée générale ordinaire de l'Action nationale, qui s'est tenue samedi à Olten, M. J. Schwarzenbach a démissionné de sa charge de président d'honneur. Il a motivé sa décision par le fait que l'Action nationale a décidé, à l'encontre de ses conseils, de lancer une troisième initiative contre la surpopulation étrangère. Notons qu'au cours de l'assemblée de samedi, les délégués ont approuvé une nouvelle initiative populaire, qui doit être lancée immédiatement et qui vise à accorder au peuple suisse la possibilité de lancer un référendum contre tout accord que la Suisse peut être appelée à passer avec un autre Etat.

BALE-CAMPAGNE: ÉLECTIONS SANS CHANGEMENT

Les citoyens et citoyennes du demi-canton de Bâle-Campagne se sont rendus aux urnes ce week-end pour renouveler leurs conseils législatif et exécutif pour une nouvelle législature de quatre ans. Aucune modification de la répartition au Conseil d'Etat n'a été enregistrée. En effet, les socialistes ne sont pas parvenus à reconquérir le siège qu'ils avaient perdu il y a huit ans.

Les cinq candidats suivants ont été élus: P. Manz (PAB), ancien, 30 262 voix, T. Meier (rad.), ancien, 30 009, E. Loeliger (rad.), ancien, 29 752 voix, Léo Lejeune (soc.), ancien, 27 522 voix, et C. Stoeckli (chr.-soc.), nouveau, 27 252 voix.

La majorité absolue était de 17 051 voix. Le second candidat socialiste, Werner Klaus, a obtenu 21 026 voix, mais il n'est pas élu, tous les sièges étant repourvus. La participation au scrutin s'est élevée à 44,36 %.

On ne possédait dimanche soir encore aucun résultat définitif des élections au Grand Conseil.

GENÈVE: DEUX MORTS DANS UNE COLLISION FERROVIAIRE

Tard dans la nuit de dimanche à lundi, deux locomotrices de la SNCF en manœuvre et circulant en sens inverse se sont embouties pour une cause inconnue dans le quartier de Saint-Jean à Genève. Le poste permanent s'est porté immédiatement sur place et les pompiers utilisèrent des moyens puissants, travaillant longuement à dégager les deux conducteurs et leurs deux aides prisonniers des véhicules. L'un des conducteurs était mort lorsqu'il fut délivré. Il s'agit de M. Richard Maupice, habitant à Villeurbanne (Rhône). Dans l'autre véhicule, le chauffeur est également décédé avant d'avoir pu être dégagé. On ignore encore son identité. Les deux aides-conducteurs, blessés, ont été transportés à l'Hôpital cantonal.

NOUVELLES DIVERSES

Une femme a été assassinée dans l'Italie-Express qui relie Copenhague à Rome. Le meurtre a été découvert au passage du train à Bâle. La victime est une Allemande de 52 ans. Le vol semble avoir été le mobile du crime. — A Bâle toujours, **un enfant** de 13 ans **a été tué** par l'explosion d'une bombe qu'il avait fabriqué lui-même. — **A Lausanne, on a volé** dans la cave d'une personne habitant un quartier résidentiel pour 20 000 fr. **de bouteilles** de vin, de champagne et d'alcools fins. La police a cependant récupéré plusieurs précieux flacons. — **A Renens, M. H. Crot,** ancien dirigeant du POP, **est mort** à l'âge de 87 ans. — Trois individus qui avaient **volée des bijoux dans une villa de Pully,** ont été arrêtés une heure et demie plus tard à Clarens. Bravo la police! — Sur l'autorotute Lausanne—Genève, à la hauteur de la gare de **Denges, une voiture a heurté le pilier d'un pont.** Son conducteur, M. Y. Jaquet, 26 ans, de Vallorbe est mort, de même qu'un de ses passagers, M. M. Cuénod, 34 ans, de Morges. — **M. C. Golay,** 66 ans, du Piguet-Dessus **(vallée de Joux),** qui cheminait sur le bord de la route près du Restaurant de la Fleur-de-Lys, dans son hameau, a vraisemblablement glissé sur la neige, au moment où un camion passait à sa hauteur, M. Golay **a eu la tête écrasée par une roue du poids lourd** et a été tué sur le coup. — Des inconnus ont pénétré par effraction **dans une villa à Chêne-Bougeries.** Ils ont fouillé les lieux et sont repartis **en emportant de l'argent et des bijoux.** Le tout représentant une centaine de mille francs. — **Entre Fiesch et Fürgangen (VS)** deux trains sont entrés en collision. Il y a eu cinq blessés. — **A Zermatt,** les citoyens ont approuvé **un règlement de construction** et de zonification touchant tout le territoire de la commune. Parmi les zones protégées se trouvent le Cervin, la Dent-Blanche et la Pointe-Dufour. — **Un jeune homme de Rorschach,** R. M., 21 ans, **a poignardé son amie** dans un hôtel de St. Anton près d'Oberegg. Celle-ci, V. W., qui n'avait pas encore 20 ans, a provoqué la colère meurtrière du jeune homme en manifestant son intention de cesser toute relation avec lui. Après son forfait, l'amoureux transi a pris la fuite, mais n'a opposé aucune résistance lorsqu'il a été arrêté peu après. — **Des gosses de 13 ans jouaient, à Hochdorf, avec un vieux flobert défectueux.** Alors que l'un d'eux manipulait l'arme sans prendre aucune précaution, un coup parti. **La balle atteignit M. Bühler à un œil.** Il est mort sur le coup. — Le conseiller national argovien W. Schmidt (soc.), de Lenzbourg, ne présentera pas sa candidature aux prochaines élections au Parlement fédéral. — Les citoyens de **Frauenfeld** ont accepté **l'annexion** à leur municipalité des localités de Gerlikon, d'Oberwil et de Niederwil, qui faisaient partie jusqu'ici de la municipalité de Gachnang.

Programmes à la radio et à la télévision

RADIO

Lundi 29 mars 1971

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous - «Maria Chapdelaine», feuilleton. 17.00 Inf. 17.05 Tous les jeunes. 18.00 Inf. 18.05 Médecine et santé. 18.30 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine. 20.00 Drôle de numéro. 20.30 «Le Locataire», pièce. 21.05 Quand ça balance. 22.10 Histoire et littérature. 22.30 Inf. 22.35 Club de nuit. 23.25 Miroir.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes! 18.55 Bonsoir les enfants! 19.00 Per i lavoratori italiani. 19.30 Mus. 20.00 Inf. 20.14 On cause, on cause. 20.15 Jeunes artistes. 20.30 Compositeurs favoris. 21.30 A cadences rompues. 21.40 Hockey sur glace.

Mardi 30 mars 1971

SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 De villes en villages. 6.35, 7.25, 8.10 La route. 7.00 Miroir-première. 8.00 Inf., revue de presse. 9.00 Inf. 9.05 Bande à part. 10.00 Inf. 10.05 Cent mille notes de mus. 11.00 Inf. 11.05 Mardi-balade. 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui - On cause, on cause - Un an déjà. 12.30 Miroir-midi. 12.45 Carnet de route. 13.00 Variétés-magazine - Mardi les gars. 14.00 Inf. 14.05 Réalités. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

Second programme de Sottens. — 10.00 Pages de Gabrieli. 10.15 Radioscolaire. 10.45 Pages de Gabrieli. 11.00 Université internationale. 11.30 Initiation mus. 12.00 Midimus. 14.00 Musik am Nachmittag.

TV ROMANDE

Lundi 29 mars 1971

16.45 Jardin de romarin. 17.05 Boîte à surprises. 18.00 Téléjournal. 18.05 Hockey sur glace. 19.40 Téléjournal. 20.10 «Schulmeister, l'Espion de l'Empereur», feuilleton. 21.00 Hockey sur glace - A bâtons rompus. 22.30 Téléjournal.

TV FRANÇAISE

Lundi 29 mars 1971

1re chaîne. — 18.00 TV scolaire. 18.30 Dernière heure. 18.35 Vivre au présent. 18.55 Les Taitanfriche. 19.00 Actualités régionales. 19.25 Rien que la vérité. 19.45 Télésoir. 20.15 Magazine. 20.30 Procès. 22.20 Hockey sur glace. 23.10 Télénuit.

2e chaîne. — 18.00 Conservatoire des arts et métiers. 19.00 Actualités régionales. 19.20 Colorix. 19.30 24 heures sur la II. 20.30 Variétés. 21.30 Portrait de l'univers. 22.30 Presto. 23.00 24 heures dernière.

Mardi 30 mars 1971

1re chaîne. — 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télémidi. 14.05, 14.47 TV scolaire.

2e chaîne. — 13.00 Conservatoire des arts et métiers. 14.00 RTS promotion. 14.30 Aujourd'hui, madame. 15.10 «Le Chemin de la Vie», film.

Communiqués de La Chaux-de-Fonds

Théâtre ABC. — Pour clore sa saison théâtrale, l'ABC présente, mercredi 31 mars et jeudi 1er avril, à 20 h. 30, les célèbres clowns italoens Les Colombaioni, de réputation mondiale. Avec eux, nous partons à la découverte de la véritable Commedia dell'arte. Ces deux artistes ont participé au tournage de la « Strada » et, plus récemment, « I Clown », du grand cinéaste Fellini. « Ils présentent un spectacle-démonstration propre à couper le souffle », déclare la « Gazette de Lausanne ». Partout on acclame ces deux prodigieux artistes. Une occasion unique de les applaudir en notre ville. Location ouverte. Seulement deux représentations !

L'Année Jaquet-Droz a besoin de vous, commerçants ! — Du 12 juin au 10 octobre, ce sera, dans le Jura neuchâtelois, la « Fête aux Jaquet-Droz », c'est-à-dire aux plus géniaux mécaniciens de notre histoire horlogère. Les comités Jaquet-Droz, Fête de la montre, Congrès des chronométriers suisses ont besoin de vous, commerçants et propriétaires de vitrines de tous ordres, restaurateurs, etc.: il s'agit qu'entre le 5 juin et le 5 juillet, le 10 août et le 6 septembre, le 15 septembre et le 10 octobre, vous vouliez bien composer des décorations adéquates de vos devantures. Les vitrines sont la carte de visite d'une région, ne l'oubliez pas ! Aussi désire-t-on que vous vouliez bien préparer un vaste musée horloger public. Répondez aux circulaires que vos organisations vous envoient, et ceci jusqu'au 5 avril prochain, en disant combien d'affiches format mondial ou d'affichettes vous désirez de l'Année Jaquet-Droz ou de la Fête de la montre. Ou dmandez un bulletin d'inscription au SIJN, case postale 306.

ÉTAT CIVIL DU LOCLE

Mariage. — Piffaretti Jacques-André, peintre, et Ams Georgette-Pierrette-Jeanne.

Décès. — Matthey-de-l'Endroit Georges-Albert, né le 14 mai 1907, ancien agriculteur, époux de Clémence-Justine née Chevalley.

coditel

7 programmes de télévision
noir et blanc ou couleur

Nouvel horaire dès le 1er avril

LUNDI — JEUDI	7 h. 30 — 12 h.	13 h. 35 — 18 h.
VENDREDI	7 h. 30 — 12 h.	13 h. 35 — 17 h. 10

La Chaux-de-Fonds
Le Locle

Bureaux à La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 53 - Tél. 22 27 33

Notre service de permanence (tél. 22 55 01)
fonctionne durant toutes les heures d'émission de télévision

ÉMILE GABORIAU

Le Dossier N° 113

52

— Hum fit M. Verduret, voilà un mortel orné de bien des qualités, et je suis ravi à l'idée que je vais faire sa connaissance. Car, il faut que je vous l'avoue, je lui ai écrit en votre nom un petit billet pour le prier de venir jusqu'ici, et il a fait répondre qu'il viendrait.

— Quoi ! s'écria Prosper étourdi, vous pouvez supposer...

— Oh ! je ne suppose rien. Seulement, il faut que je voie ce jeune homme. Même, j'ai dans la tête, et je vais vous soumettre un petit plan de conversation...

Un coup de sonnette coupa la parole à M. Verduret.

— Sacrebleu ! dit-il, le voici; adieu mon plan ! Où me cacher pour entendre et pour voir ?

— Là, dans ma chambre, en laissant la porte ouverte et la portière baissée.

Un second coup de sonnette retentit.

— J'y vais ! j'y vais ! cria le caissier.

— Sur votre vie, Prosper, dit M. Verduret d'un ton à faire pénétrer la conviction dans l'esprit le plus rebelle, sur votre vie, pas un mot à cet homme de vos projets ni de moi. Soyez, pour lui, découragé, faible, hésitant...

Et il disparut pendant que Prosper courait ouvrir à Raoul.

Le portrait de M. de Lagors n'avait pas été flatté par son ami. Jamais plus heureuse physionomie ne fut au service d'un noble caractère.

A vingt-quatre ans, qu'il se donnait, Raoul en paraissait vingt à peine. De taille moyenne, il était admirablement pris. D'abondants cheveux châtain clair, bouclaient naturellement autour de son front intelligent. La franchise et la fierté éclataient dans ses grands yeux bleus.

Son premier mouvement fut de se jeter au cou du caissier.

— Pauvre cher ami, disait-il en lui serrant les mains, pauvre cher Prosper !...

Cependant, sous ces démonstrations affectueuses, perçait une certaine contrainte qui, si elle échappait au caissier, devait être remarquée par M. Verduret.

Une fois assis dans le salon :

— Ta lettre, mon ami, poursuivit Raoul, m'a fait un mal affreux. J'ai été épouvanté, Je me suis dit : devient-il fou ? Alors, j'ai tout quitté ; j'accours.

Prosper semblait à peine entendre, préoccupé de cette lettre qu'il n'avait pas écrite. Que lui avait-on fait dire ? Qu'était-ce donc que cet homme dont il avait accepté le concours ?

— Manquerais-tu de courage ? continuait M. de Lagors. Pourquoi désespérer ? A notre âge, il est temps encore de recommencer sa vie. Tu as des amis quand même. Si je suis venu, c'est que je voulais te dire : compte sur moi. Je suis riche, la moitié de ma fortune est à ta disposition.

Cette offre généreuse, faite en ce moment avec la plus noble simplicité, toucha profondément Prosper.

— Merci, Raoul, répondit-il d'une voix émue, merci ! Malheureusement tout l'argent de la terre ne me servirait à rien en ce moment.

— Comment cela ? Quels sont donc tes projets ? Te proposerais-tu de rester à Paris ?

— Je ne sais, mon ami, je n'ai pas de projets ; j'ai la tête perdue.

— Je te l'ai dit, reprit vivement Raoul, il faut recommencer ta vie. Excuse ma franchise, c'est celle de l'amitié ; tant que ce vol mystérieux ne sera pas expliqué, rester à Paris est impossible.

— Et si on ne l'explique jamais ?

— Raison de plus pour te faire oublier. Tiens, je causais de toi, il y a une heure, avec Clameran ; tu es injuste envers lui, car il t'aime. A la place de Prosper, me disait-il, je ferais argent de tout, je partirais pour l'Amérique, je ferais fortune et je reviendrais écraser de mes millions ceux qui m'ont soupçonné.

Ce conseil révoltait la fierté de Prosper. Il n'éleva cependant aucune objection. Les paroles de cet inconnu qui écoutait en ce moment même lui revenaient à la mémoire.

— Eh bien ! insista Raoul.

— Je réfléchirai, murmura le caissier, je verrai... je voudrais savoir ce que dit M. Fauvel.

— Mon oncle !... Tu sais que depuis que j'ai décliné la proposition qu'il me faisait d'entrer dans ses bureaux, nous sommes presque brouillés. Voici un mois au moins que je n'ai mis les pieds chez lui ; mais j'ai eu de ses nouvelles...

— Par qui ?

— Par ton protégé, le jeune Cavaillon. Mon oncle, depuis l'affaire, est, à ce qu'il paraît, plus consterné que toi. C'est à peine si on le voit dans les bureaux, on dirait qu'il relève de quelque terrible maladie.

— Et Mme Fauvel, et... — le caissier hésita — et Mlle Madeleine.

(A suivre.)

théâtre abc
serre 17 la chaux-de-fonds

Mercredi 31 mars et jeudi 1er avril, à 20 h. 30
UN SPECTACLE EXCEPTIONNEL AVEC

LES COLOMBAIONI

LES CÉLÈBRES CLOWNS, MIMES ET COMÉDIENS ITALIENS

location : librairie abc jaquet-droz 29, tél. 23 57 57 et une heure avant chaque représentation à la caisse du théâtre abc tél. 23 72 22

SANDOZ
PLACE DE LA GARE
LA CHAUX DE-FONDS

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

23 mars 1971

Naissances. — Guyon Patrick-Paul-Gabriel, fils de Fernand-Maximilien, dessinateur, et de Heidy-Danielle née Näf. - Fischer Christian, fils de Charly, ébéniste, et de Violette-Irène née Guillod. - Boschi Christine-Eliane, fille de Pierre-Lucien, mécanicien de précision, et d'Adeline née Marti. - Chatellard Ghislaine-Liliane, fille de François-Alfred, curé (catholique chrétien), et de Monique-Henriette-Marie née Chapuis. - Berberat Nathalie, fille de Frédy-Alcide, employé de commerce, et de Patricia-Edith née Hardy. - Rossel Frédéric-Jean, fils de Jean, chauffeur mécanicien, et d'Arlette-Monique née Huguenin. - Frutschi Marc-André, fils d'Edy-Roger, agriculteur, et de Anne-Marie née Jaquet. - Dubail Marie-Chantal, fille de Jean-Louis-Fernand-André, horloger, et d'Agnès-Jeanne-Elisabeth née Gouvernon. - Cerullo Alfredo, fils de Gabriele, manœuvre, et de Maria née Sacco.

LIVRES
d'occasion tous genres anciens et modernes
Achat vente échange
— Librairie place du Marché tél 22 33 72.

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE NEUCHÂTEL

DISTRICT DE BOUDRY. — Réunion du comité, des présidents de sections et des députés le lundi 29 mars, à 20 h. 15, à l'Hôtel de Commune, à Bevaix.

COMITÉ CANTONAL : Réunion extraordinaire. — Une réunion extraordinaire du Comité cantonal est convoquée le mercredi 31 mars, à 18 h. 30, au Val-de-Ruz. Le lieu et l'objet seront précisés par une convocation personnelle ultérieure.

LA CHAUX-DE-FONDS : Assemblée générale de section. — Mardi 30 mars, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple.

CANTON DE GENÈVE

RIVE DROITE / RIVE GAUCHE : Assemblée générale. — Lundi 29 mars, à 20 h. 30, à la Brasserie Internationale, place du Cirque.

COMMISSION JURIDIQUE. — Mardi 30 mars, à 18 h. 30, au secrétariat du PSG.

COMITÉ DIRECTEUR. — Mercredi 31 mars, à 20 h. 30, au secrétariat du PSG.

CAUCUS DU GRAND CONSEIL. — Jeudi 1er avril, à 20 h. 30, au secrétariat du PSG.

SECTION DE CAROUGE : Assemblée générale extraordinaire. — Vendredi 2 avril, à 20 h. 30, à la Brasserie des Tours.

CAUCUS DU CONSEIL MUNICIPAL. — Lundi 5 avril, à 20 h. 30, au secrétariat du PSG.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CANTONALE. — Lundi 5 avril, à 20 h. 30, à l'Hôtel de Genève.

CANTON DE VAUD

RENENS : Fraction du Conseil communal. — Mardi 30 mars, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple (véranda).

LAUSANNE : Séance de la Commission politique du PSL. — Jeudi 1er avril, à 20 h. 15, salle N° 1 de la Maison du Peuple (élections nationales, congrès du PSV et du PSS).

RENENS : Assemblée générale du Parti socialiste de Renens. — Mardi 6 avril, à 20 h. 30, à la Maison du Peuple, salles 1, 2 et 3.

Reymond

HERMES
La machine à écrire suisse parfaite
Mise à l'essai gratuite, location-vente, reprise avantageuse d'anciens modèles, service d'entretien

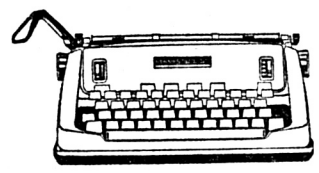

Modèle 3000, la grande portative possédant tous les raffinements de la machine de bureau : tabulateur, margeurs éclairs visibles, etc., ; avec coffret
Fr. 595.-

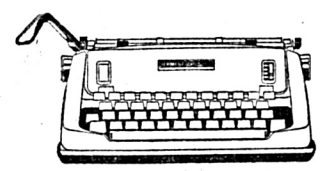

Modèle Media, adopté par l'armée suisse à cause de sa solidité à toute épreuve, avec coffret
Fr. 435.-

Modèle Baby, super-légère et pourtant robuste, contenue dans un coffret
Fr. 278.-

Reymond
La Chaux-de-Fonds, Serre 66 ✆ 039/23 82 82
Neuchâtel, faubourg du Lac 11 ✆ 038/25 44 66
Neuchâtel, Saint-Honoré 5 ✆ 038/25 44 66

FEU VERT AUX VERNETS

Samedi, à 18 h., sur la Patinoire des Vernets, entourée de quelque 6000 spectateurs, et autour d'une petite estrade apprêtée pour recevoir les officiels, quelques jeunes patineurs porteurs des drapeaux des nations participantes et de notre pays précédaient les deux équipes des Etats-Unis et de la Tchécoslovaquie.

Ce fut ensuite la présentation des officiels. C'est ainsi que l'ouverture de ce deuxième tour fut annoncée par M. Aherne, président de la Ligue internationale. Il fut suivi par le maire de la ville de Genève, M. Resin, qui dit le plaisir pour sa fille d'être le lieu de rencontre des sportifs de tous ces pays.

Puis la parole fut donnée aux acteurs de la première rencontre, c'est-à-dire les équipes américaine et tchèque. Après avoir tenu le premier tiers, les Américains se laissèrent surprendre au deuxième tiers et encaissèrent trois buts. Mais ce n'est qu'après avoir pris l'avantage que les Tchèques jouèrent un peu plus décontractés. Finalement, le troisième tiers apporta la confirmation de la supériorité des joueurs tchèques.

En fin de journée, l'URSS a rencontré l'Allemagne. Comme au premier tour, les Allemands résistèrent fort bien lors du premier tiers, se permettant même de marquer un but égalisateur. Mais, dès le début du deuxième tiers, les Russes ne se laissèrent pas prendre au jeu des Allemands et, petit à petit, le score s'accentua pour friser le désastre, les Allemands marquant encore un but, mais en encaissant une douzaine. -cx-

Tchécoslovaquie—Etats-Unis, 5-0
URSS—Allemagne, 12-2
Finlande—Allemagne, 7-2
Suède—Etats-Unis, 4-3

1. URSS	6	5	1	0	52-10	11
2. Suède	6	4	1	1	22-21	9
3. Tchécoslovaquie	6	3	1	2	28-15	7
4. Finlande	6	3	1	2	20-23	7
5. Allemagne	7	1	0	6	19-52	2
6. Etats-Unis	7	1	0	6	18-38	2

Aujourd'hui :

17.15 : URSS—Finlande
20.30 : Tchécoslovaquie—Suède

Sport-Toto

1 x 1 1 2 2 1 x 1 1 2 x 2

Loterie à numéros

8 12 18 21 27 39
Numéro complémentaire : 34

Les USA ont failli causer la surprise

Hier, en fin d'après-midi, la Finlande a rencontré l'Allemagne dans un match des plus importants. Cette rencontre fut acharnée et les pénalités tombèrent, surtout du côté allemand. Les Finlandais, beaucoup plus rapides et plus précis, remportèrent une victoire méritée face à des Allemands qui manquent de technique.

La dernière rencontre de ce week-end fut le match Suède—Etats-Unis. Là, l'expérience fut des plus rudes, et les Américains n'y allèrent pas de main morte. Le premier tiers-temps fut passionnant. Des deux côtés, les joueurs se donnent à fond, mais les gardiens sont un peu là. Finalement, sur une belle descente suédoise, Nilson ouvre le score. Au second tiers-temps, les Américains se déchaînèrent. A la 24e minute Boucha égalisa sur une passe de Mellor. Encouragés par cette égalisation, les Yankees poussèrent l'attaque à fond. A la 26e minute, Gambucci donna l'avantage aux Américains. Les Suédois accusant le coup, Gambucci en profite pour marquer un troisième but 35 secondes plus tard. On croit à la surprise quand, à la 35e minute, sur une grossière erreur des défenseurs américains, Palmquist marque le second but pour les Nordiques. Les dernières vingt minutes furent prometteuses. Sitôt les deux teams sur la glace, la rencontre monte d'un ton. Les Suédois poussent à fond l'attaque et les Américains sont pressés dans leur zone de défense. Wetzel fait une partie formidable et rien ne passe. Au changement de camp, on en est toujours à 3-2. La rencontre est palpitante et des deux côtés on donne le maximum. Les Suédois font un « fore-cheking » formidable devant la cage de Wetzel. Finalement, à la 53e minute, c'est l'égalisation d'un tir fulgurant de Lunrdstrom. A trois partout, c'est le délire dans la patinoire. Les Suédois veulent la victoire à tout prix et acculent leurs adversaires dans leur zone de défense. Le gardien américain a du travail plein les mains, mais retient tout. Sous la constante pression des avants suédois, il doit finalement capituler sur un tir de Lundstrom. La Suède mène par 4-3 et revient de loin. Les dernières minutes sont formidables et les deux gardiens sauvent leur but de belle manière. La fin survient, laissant les Suédois vainqueurs, mais de peu. Les Américains ont fait un splendide match et se sont bien repris de leur défaite face aux Tchécoslovaques. Quant aux Suédois, ils furent surpris par la prestation américaine et remportent une victoire étriquée. *G. Veluzat.*

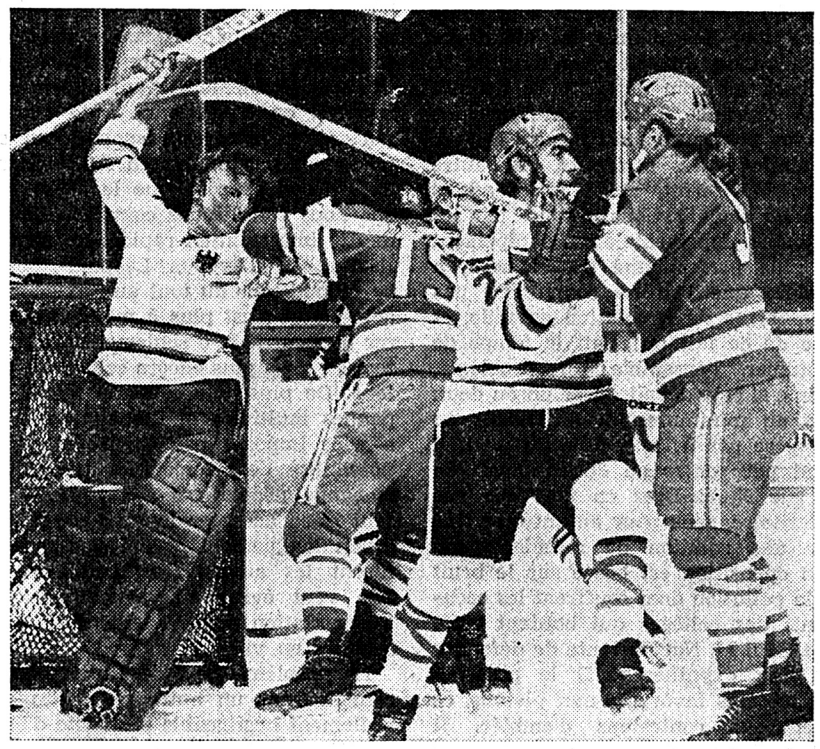

Allemands et Soviétiques aux prises. C'est 12 à 2 pour ces derniers. L'URSS sera probablement championne du monde.

Le président Frutschi a des soucis

Entre Berne et Genève, le président Frutschi a... retrouvé La Chaux-de-Fonds. Il était là vendredi, avant de repartir pour Genève. L'équipe nationale et son club lui donnent passablement de soucis. Tout d'abord, pour l'équipe suisse, qui ira très certainement à Sapporo, il faudra revoir tout le championnat suisse, car les Jeux olympiques ont lieu du 3 au 13 février et les championnats du monde du groupe A en Tchécoslovaquie du 11 au 26 avril. Pour M. Frutschi, il serait bon que le championnat débute à la mi-octobre avec deux rencontres par semaine et se termine tout au début de l'an prochain. L'équipe suisse pourrait alors poursuivre une préparation sérieuse qu'elle commencerait déjà en septembre (un mois). Il faudrait à nos joueurs une trentaine de matches contre des adversaires de la valeur des Tchèques et des Russes.

Quant à son club, le H.-C. La Chaux-de-Fonds, il connaîtra deux départs : André Berra et Kunzi (Berne). Pour leur remplacement, le président Frutschi compte sur une rentrée de Berger et sur quelques transferts. « Mais, dit-il, tous les présidents de club sont ligués contre le H.-C. La Chaux-de-Fonds. Wittwer et Kaufmann, par exemple, seraient libres s'ils signaient à Genève. Mais, comme ils ont l'intention de jouer à La Chaux-de-Fonds, on ne leur donne pas leur lettre de sortie. » Mais cela n'arrêtera pas le président du club des Mélèzes. Si les clubs s'obstinent, il fera jouer ses transferts avec son équipe réserve qui pourrait jouer certains matches de la coupe des Alpes. Enfin, Pelletier on le sait, a signé un nouveau contrat de cinq ans. Il sera considéré comme joueur suisse. Le H.-C. La Chaux-de-Fonds entend encore se renforcer en engageant un grand joueur... canadien. rd.

GRASSHOPPERS MET LES VOILES

Grasshoppers s'est échappé. Avec sa victoire sur Lugano (notre photo : Grahn va passer à Meier qui marquera le premier but, alors que Pullica est impuissant), il possède trois points d'avance sur Bâle, qui n'eut aucun problème devant Lucerne. Sion va à la dérive, alors que pour Bellinzone c'est presque fini, malgré son match nul contre Bienne. Quant à Zurich, il a bien été payé à Winterthour. Enfin, au Wankdorf, un Young-Boys—Lausanne attirait il y a quelques saisons beaucoup de monde. Hier, à peine 4000 spectateurs. En fait, les absents n'ont pas eu tort. Le plus chanceux l'a emporté. Ce fut le match des occasions manquées comme on n'en voit pas même chez les juniors. Lausanne domina nettement après le repos, égalisa à 1-1, mais manqua de confiance. C'est sept minutes avant la fin que Theunissen donna le coup de grâce, alors que Muller, dans la dernière minute, marqua un troisième but pour Young-Boys.

LNA

Bâle—Lucerne, 5-0
Bellinzone—Bienne, 1-1
Grasshoppers—Lugano, 2-1
Servette—Fribourg, 2-0
Sion—La Chaux-de-Fonds, 2-4
Winterthour—Zurich, 0-1
Young-Boys—Lausanne, 3-1

1. Grasshopp.	17	13	2	2	35-14	28
2. Bâle	17	10	5	2	46-20	25
3. Lugano	17	7	7	3	30-32	21
4. Lausanne	17	8	4	5	39-31	20
5. Zurich	17	7	5	5	28-31	19
6. Winterthour	17	7	4	6	21-23	18
7. Young-Boys	17	7	3	7	31-35	17
8. Servette	17	4	7	6	26-27	15
9. Chx-de-Fds	17	5	5	7	28-30	15
10. Bienne	17	3	8	6	21-24	14
11. Sion	17	4	6	7	25-29	14
12. Lucerne	17	5	3	9	26-32	13
13. Fribourg	17	3	5	9	18-38	11
14. Belinzone	17	1	6	10	17-35	8

LNB

Chiasso—Aarau, 1-1
Granges—Etoile Carouge, 2-1
Monthey—UGS, 3-1
Xamax—Saint-Gall, 1-3
Vevey—Martigny, 0-0
Wettingen—Mendrisiostar, 1-4
Bruhl—Young-Fellows, 0-0

1. Saint-Gall	17	11	4	2	39-16	26
2. Granges	17	12	0	5	31-14	24
3. Aarau	17	7	7	3	22-18	21
4. Bruhl	17	7	5	5	29-20	19
5. Et. Carouge	17	7	5	5	29-29	19
6. Mendrisio	17	6	6	5	18-17	18
7. Xamax	17	7	3	7	25-22	17
8. Monthey	17	7	3	7	26-24	17
9. Chiasso	17	4	8	5	11-17	16
10. Wettingen	17	5	5	7	33-31	15
11. Vevey	17	5	3	9	17-29	13
12. Urania	17	3	6	8	13-30	12
13. Martigny	17	3	5	9	10-29	11
14. Y.-Fellows	17	3	4	10	15-22	10

IL Y A LONGTEMPS...

SION—LA CHAUX-DE-FONDS, 2-4 (1-1). — *Buts : 3' Risi, 25' Mathez, 48' Risi, 52' Jeandupeux, 57' Mathez, 84' Jeandupeux (penalty). 3000 spectateurs. — Tandis qu'on en était à un partout, à la suite d'un but de Risi et d'une égalisation de Mathez, au changement de camp, nous allions entrer dans une deuxième période animée et séduisante. D'un football statique, on passa à quarante-cinq minutes de classe avec des renversements spectaculaires et une autorité sympathique des hommes dirigés par Dan Georgiadis. Nous allions connaître tout d'abord deux buts signés par Risi et Jeandupeux. Ces deux réussites à la suite de tirs adroits qui trompèrent Gautschi. Le plus normalement, Sion revenait par Mathez. Nous en étions à une perspective d'égalisation lorsque Herrmann s'en alla, la blessure qui l'avait écarté des terrains depuis la reprise s'étant à nouveau manifestée. Sion perdait son meneur de jeu et, deux minutes plus tard, son réalisateur (Mathez) était renvoyé aux vestiaires par l'arbitre. Juste décision de M. Mettler qui venait d'avertir Mathez, lequel rouspéta contre cette pénalité mineure ; aussi, écopa-t-il d'une pénalité définitive. Dès cet instant (62e minute), la partie était jouée. Sion alla à la dérive, tandis que La Chaux-de-Fonds dirigea à sa guise les vingt dernières minutes. Une nouvelle fois, Jeandupeux (sur un penalty indiscutable de Germanier qui descendit Risi) creusait l'écart. Le score aurait dû encore s'augmenter si l'arbitre n'avait pas perdu la maîtrise du sifflet ! Il n'osa pas accorder un nouveau coup franc à 11 mètres (Risi étant une nouvelle fois descendu dans le carré fatidique) et il annula un but signé Risi à trois minutes de la fin.*

Cette victoire est de celles qu'il fait bon parler. Il y a longtemps que La Chaux-de-Fonds n'avait connu un tel succès en terre valaisanne. Tout ne fut pas parfait, non, mais on peut taxer cette performance à 70 % de bon. Ainsi, il ne reste que 30 % à revoir, ce qui n'échappa nullement à Dan Georgiadis qui nous le releva lors du voyage de retour. Il entend y remédier dans la semaine à venir, afin que dimanche prochain, contre Young-Boys, son équipe assure plus positivement son occupation du terrain, ce qui serait à même de la rendre moins vulnérable et encore plus réalisatrice. M. L.

A BIEN VITE OUBLIER

SERVETTE—FRIBOURG, 2-0 (0-0). — Buts : 19' Doerfel, 20' Marchi. 4000 spectateurs. — Ce derby romand entre Genevois et Fribourgeois n'a pas tenu ses promesses. Durant toute la rencontre, les erreurs ont été nombreuses du côté genevois, spécialement de la part de Bosson, de Desbiolles et de Guyot. Ce dernier, avec ses cheveux longs, avait de la peine à voir le ballon. Dans cette grisaille, l'arbitre lui-même s'est mis au diapason des deux équipes, et l'on comprend pourquoi les dirigeants de l'ASF interdisent aux joueurs et aux clubs de critiquer les arbitres, car les fantaisies de celui d'hier surprirent chacun.

Que dire de cette rencontre, si ce n'est que le moins mauvais a remporté les deux points. Oublions la première mi-temps où les deux équipes ne firent rien de bon. Après le thé, on attendait une amélioration, mais le jeu fut tout aussi mauvais. Grâce à Doerfel, Servette ouvre la marque d'une bombe de 25 mètres, sur une passe de Heutschi, le meilleur sur le terrain. Sitôt l'engagement, Fribourg se fait prendre la balle qui parvient à Schindelholz, lequel passe à Marchi qui marque d'un tir anodin entre deux arrières et Dafflon qui lâche le ballon, lequel roule tranquillement au fond des buts fribourgeois.

Après ce coup du sort pour les visiteurs, la rencontre continue comme avant, autant mauvaise de la part de Servette que de Fribourg. La fin survient sans changement sur une rencontre décevante. La petite chambrée de spectateurs fut déçue de ce match qu'on oubliera vite. *G. Veluzat.*

Tout est fini...

NEUCHÂTEL XAMAX — SAINT-GALL, 1-3 (1-0). — Buts : 45' Brunnenmeier (penalty), 50' Rufli, 75' Moscatelli, 90' Brander. — Pour les Neuchâtelois, le championnat est fini et bien fini. Entendons-nous : en ce qui concerne la course au titre, car, pour être encore dans le coup, il fallait battre les « Brodeurs », et cela ne s'est pas produit. Saint-Gall a mérité de gagner ; cette équipe fut supérieure aux hommes de Garbani, et cela dans tous les domaines. Neuchâtel Xamax a très mal joué, et la faiblesse du milieu du terrain s'est terriblement fait sentir. Un Manzoni, par exemple, fut complètement inexistant et, en plus, il est d'un égoïsme total ; il ne se bat pas. Pour les Neuchâtelois, le temps est venu maintenant de rajeunir les cadres et de préparer la prochaine saison. Il est vrai qu'il faut encore faire quelques points afin d'éviter toute surprise d'ici au mois de juin.

Les Saint-Gallois ont une belle équipe et méritent leur place de leader de la ligue B. Ils possèdent d'excellents éléments, tels le gardien Fischer, l'entraîneur Perusic, Moscatelli, mais surtout l'arrière Pfirter qui fit un match digne d'éloges. *E. M.*

FOOTBALL SATUS. — *Interrégional :* Hispania—A. S. Renens, 3-2 ; FOBB Genève—USIS, 2-3 ; U. S. Carouge—Etoile Jonction, 4-0 ; Chêne-Eaux-Vives—Etoile Lausanne, 4-0 ; Genève Ville—Trams Genève, 1-3. — *Série A Genève :* U. S. Carouge II—Semina, 1-1; USIS II—Espagnol Onex, 0-5; Chêne-Eaux-Vives II—Rapid, 4-1; Gervaisia—Hispania II, 0-0 ; Hungaria—Plainpalais, 3-0. — *Série B Genève :* USIS III—Colorado, 0-6 ; FOMH I—Hungaria II, 2-0 ; Semina II—Trams Genève II, 0-1 ; FOBB Genève II—Rapid II, 3-2 ; FOMH II—Genève Ville II, 0-3.

Première ligue

Groupe occidental: Audax—Chênois, 2-2 ; Berthoud—Yverdon, 4-1; Durrenast—Meyrin, 1-0 ; Minerva—Langenthal, 2-1 ; Thoune—Nyon, 1-4 ; Salquenen—Berne, 1-3. Classement: 1. Nyon, 17-25; 2. Chênois, 17-22 ; 3. Durrenast, 17-20 ; 4. Berthoud, 17-19 ; 5. Berne, 17-18 ; 6. Meyrin et Minerva, 16-16 ; 8. Langenthal, 17-15 ; 9. Rarogne, 15-14 ; 10. Yverdon, 17-14 ; 11. Audax, 16-13 ; 12. Thoune, 15-12 ; 13 Salquenen, 17-10.

Groupe central : Le Locle—Baden, 3-0 ; Moutier—Breite, 2-3 ; Nordstern—Breitenbach, 2-3 ; Soleure—Emmenbrucke, 1-1; Concordia—Porrentruy, 2-0 ; Zofingue—Turgi, 2-2. Classement : 1. Delémont, 15-24 ; 2. Le Locle, 15-21 ; 3. Breite, 16-21 ; 4. Soleure, 17-21 ; 5. Nordstern, 17-18 ; 6. Turgi, 17-16 ; 7. Porrentruy, Concordia et Emmenbrucke, 16-15; 10. Breitenbach, 16-14 ; 11. Baden, 15-12 ; 12. Moutier, 16-11 ; 13. Zofingue, 16-5.

Pour régler la circulation à La Chaux-de-Fonds

Le plan du Conseil communal s'impose

Jeudi soir, au Club 44, un forum présidé par M. P.-A. Rognon mettait en présence les représentants du comité référendaire, MM. Nardin, Perret et Dubois, face aux défenseurs du plan de circulation du Conseil communal, accepté par le Conseil général, P. Aubert et C. Robert. Nous pensions assister à une confrontation qui mettrait en évidence les avantages et les faiblesses du plan contesté, avec ceux du plan « synthèse ». Il n'en a rien été. En effet, si C. Robert a présenté dans tous ses détails les avantages du plan du Conseil communal, si P. Aubert, au nom du TCS, l'a accepté sans réticence, démontrant l'urgence de son application, si l'on veut arriver à diminuer les accidents, de l'autre côté, M. Perret, après avoir admis que les signalisations prévues par les autorités représentaient l'équipement le plus perfectionné du moment, a déclaré que l'on ne connaissait pas d'embarras de circulation en ville, et que de ce fait on avait le temps de réétudier l'ensemble du problème, même si cela devait durer un ou deux ans au minimum. M. A. Dubois ne s'oppose pas à l'ensemble du plan; il tient par contre au déclassement de la rue Numa-Droz en tant que rue prioritaire, sans pour autant être fixé sur une solution de remplacement. Son opposition est basée sur le bruit et la pollution dont souffrent les occupants des collèges qui bordent cette rue. Seul M. Nardin tente de défendre le plan « synthèse ». Il le présente comme très favorable aux piétons, ce que nous contestons d'emblée. Il estime les trois phases prévues dans le plan « synthèse » comme plus favorables à la fluidité du trafic que les deux phases du plan du Conseil communal. Mais il reconnaît également que ce dernier plan ne manque pas d'avantages.

Autrement dit, le plan « synthèse » a plus que du plomb dans l'aile, et le comité référendaire n'a à offrir aucune solution de remplacement au plan du Conseil communal.

Notre conclusion est qu'il a été regrettable de recueillir des signatures sous un faux prétexte: celui de faire croire à la population que du référendum dépendait le retour des trolleybus à la gare. Aujourd'hui encore, malgré certains efforts malencontreux, on n'a pas encore réussi à politiser le problème. Devant l'échec enregistré, on a tendance à le transporter sur le terrain sportif, qui se traduirait par un match ACS contre TCS. Nous pensons que le problème, que nous considérons comme sérieux, mérite une solution rapide. La signalisation de l'avenue Léopold-Robert ne répond plus du tout aux exigences actuelle et n'est plus à même d'assurer la sécurité non seulement des motorisés, mais plus encore celle des piétons. De plus, elle est à la merci de pannes multiples et d'une mise hors service imposée par l'usure et l'impossibilité de trouver les pièces de rechange nécessaires à sa survie. Il faut donc accepter le plan de circulation longuement étudié que préconisent les autorités communales, si l'on veut éviter une catastrophique augmentation des accidents de la circulation en ville.

Le problème de la pollution est à résoudre sur un autre plan; il n'est nullement négligeable et mérite d'être étudié pour lui-même, en évitant les enquêtes bidons et les expériences du genre de celle du cobaye, que les auteurs eux-même ont renoncé à faire valoir.

E. Mls.

La Chaux-de-Fonds: Le Gymnase cantonal occupera ses nouveaux bâtiments le 19 avril

A. Tissot, directeur du Gymnase, en présentant les nouveaux bâtiments, s'est exprimé ainsi: « Chacun s'accorde à trouver le site idéal pour une école: beauté du paysage, dégagement de la vue sur toute la vallée et la ville, tranquillité, aménagements sportifs, forêts à proximité pour la détente, piste de ski toute proche, etc... Il y aurait de quoi remplir de superlatifs les prospectus d'écoles genre « lycée alpin pour enfants de millionnaires »!

Nous partageons entièrement son enthousiasme. Cette situation exceptionnelle, qui doit donner toute satisfaction à ceux qui se préoccupent de l'avenir sur le plan de la lutte contre la pollution, les nuisances et le bruit, pose tout de même un problème, devenu mineur par le fait de la bonne volonté et de la compréhension du corps enseignant gymnasial. Celui-ci a compris que l'éloignement de la gare des nouveaux bâtiments imposait un nouvel horaire et que le tiers des élèves venant de l'extérieur ne devaient pas être les victimes du changement à intervenir.

Les classes commenceront donc au Gymnase et dans les écoles secondaires à 7 h. 50 au lieu de 7 h. 30. La matinée comprendra une demi-période de moins; celle-ci devra être reportée sur l'après-midi. L'horaire sera donc un peu plus chargé dans la seconde partie de la journée. Pour éviter que les cours ne se terminent trop tard, il est prévu un raccourcissement de la pause de midi. Les leçons reprendront à 13 h. 45 au lieu de 14 h. 15. De la sorte, l'enseignement principal se terminera à 15 h. 25... On espère créer ainsi l'« espace temporel » nécessaire pour organiser plus d'activités à option ou complémentaires, libres ou de détente en fin de journée!

Nous allons donc vers une journée d'école plus resserrée, plus dense, mais non à la journée continue jugée peu favorable pour l'enseignement au niveau du Gymnase.

A. Tissot, M. E. Emery, sous-directeur du Gymnase, J.-M. Boichat, secrétaire, ont tenu à féliciter architectes, entrepreneurs et ouvriers d'avoir tenu les délais. Le bâtiment principal, contenant 39 salles de classes et 24 salles spéciales, sera entièrement terminé pour le 19 avril. Il en sera de même pour les deux halles de gymnastique. Par contre — et comme prévu — l'aula et le réfectoire ne seront à disposition que pour la rentrée d'automne. A ce moment, les aménagements extérieurs seront également terminés, ce qui a permis de fixer l'inauguration officielle dans la deuxième quinzaine d'octobre, moment où l'édifice du Bois-Noir se présentera sous son meilleur aspect.

Comme le Gymnase proprement dit ne suffirait pas pour le moment à occuper tous les locaux (on a vu grand pour une fois!...) les bâtiments du Bois-Noir hébergeront dès la rentrée 17 classes des écoles secondaires du degré inférieur.

Cette installation se fera dans les meilleures conditions et le bâtiment se prête particulièrement bien à cette symbiose des deux degrés. N'avons-nous pas connu ce régime à La Chaux-de-Fonds pendant plus d'un demi-siècle et n'en étions-nous pas fort satisfaits?

Cette migration permettra à la commune de La Chaux-de-Fonds d'entreprendre immédiatement les travaux du centre Numa-Droz où le degré secondaire inférieur se réinstallera plus tard.

Le début d'année en avril 1971, outre le déménagement, comporte un autre caractère exceptionnel... il introduit ce qu'on a convenu d'appeler l'« année longue », c'est-à-dire que cette nouvelle année scolaire ne se terminera qu'au début de juillet 1972 et comportera donc un trimestre supplémentaire. Le problème a déjà été expliqué assez souvent pour que nous ne nous y attardions pas.

Lors du départ de la construction du Gymnase, en juin 1968, personne ne pouvait s'imaginer la décision prise depuis lors de ramener les études gymnasiales à trois ans. Il s'agit là, nous l'espérons, d'une mesure temporaire qui devra être revisée dans le plus bref délai. En effet, il est inconcevable qu'au moment où l'on veut, à juste raison, confier à l'école de multiples tâches nouvelles d'éducation, on en arrive à diminuer le temps des études. Comment voulez-vous inclure dans l'enseignement des connaissances indispensables à l'adaptation des jeunes à la société moderne dans un temps écourté, sans multiplier les échecs? Faut-il rechercher la source de cette décision regrettable dans la volonté de certains, qui consiste à imposer un rallongement des études universitaires. Cela ne serait pas fait pour favoriser les jeunes issus de la classe ouvrière, qui ne forment qu'un pourcentage infime des étudiants, qui deviendrait encore plus minime par la suite. L'accès aux études dans une démocratie qui se respecte doit être favorisé et non freiné.

Pour terminer de manière plus agréable, ajoutons que les halles de gymnastique et l'aula seront largement ouvertes aux sociétés et, par là même, à la population.

EUG. MALÉUS.

CARNET DU JOUR

LA CHAUX-DE-FONDS

Cinémas: CORSO, 20.00, «Lawrence d'Arabie» — EDEN, 20.30, «Mourir d'aimer» — PLAZA, 20.30, «L'Exécuteur».
Divers: PLACE DU GAZ, attractions foraines.
Pharmacie d'office: Bernard, Léopold-Robert 21 (dès 21.00, tél. 11).
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17.

LE LOCLE

Pharmacie d'office: Coopérative, Pont 6 (dès 21.00, tél. 17).
Permanence médicale et dentaire: tél. 17.

NEUCHATEL

Cinémas: APOLLO, 15.00, 20.30, «L'Initiation»; 17.30, «La Cuisine au Beurre» — ARCADES, 15.00, 20.30, «Mourir d'aimer» — BIO, 15.00, 18.40, 20.45, «Max et les Ferrailleurs» — PALACE, 20.30, «Le Cercle rouge» — REX, 20.30, «Croisière porno» — STUDIO, 20.30, «L'Astragale».
Pharmacie d'office: Bornand, rue Saint-Maurice (dès 23.00, tél. 25 10 17).

MINI-GAZETTE

LA CHAUX-DE-FONDS

● Après une courte maladie, le geôlier-chef des prisons, M. R. Luginbuhl, est décédé. Il était en activité depuis une vingtaine d'années. C'est lui qui introduisit dans l'établissement un certain nombre de mesures qui eurent quelque retentissement et, en particulier, le régime de semi-liberté. Comme nous l'avions annoncé, M. Luginbuhl était sur le point de prendre sa retraite. Il allait se retirer à la ferme des Echelles, au Valanvron, pour se consacrer à l'agriculture, sa passion de toujours. Nous présentons nos condoléances sincères à sa famille.

● Samedi, à 23 h., un automobiliste qui circulait sur l'avenue Léopold-Robert, en direction est, a renversé un piéton, M. Aug. Tometti, âgé de 49 ans, qui a été projeté sur la chaussée et qui a dû être conduit à l'hôpital.

● Renouant avec une tradition un peu mise en sommeil ces deux dernières années, la section locale du Parti socialiste avait organisé samedi soir à la Maison du Peuple sa **soirée annuelle.** Grâce au dévouement et à l'esprit d'animation des amis Robert, Fürst, Miéville et autres, cette soirée fut un succès et l'ambiance, entretenue par des jeux concours et surtout par un « maxi-match au loto » alimenté par la générosité des membres, ne fléchit pas. Notons que le président Donzé avait eu le plaisir de saluer, parmi les participants, la présence de R. Schläppy, conseiller d'Etat et de son épouse. Comme on le dit souvent, les absents ont eu tort: la soirée fut profitable aussi bien au renforcement des liens d'amitié entre militants qu'à celui... de la caisse de section!

● Il est très heureux que nos fanfares abandonnent de plus en plus les transcriptions d'œuvres classiques pour jouer de la musique écrite spécialement pour elles. La Lyre l'a prouvé samedi soir, au cours de son **concert de gala,** en la salle de l'Ancien-Stand. La « Rhapsody on Negro spirituals », d'Eric Ball, et « Spartacus », de Scassola, ont trouvé en Léon Wicht, directeur, et en ses instrumentistes de magnifiques interprètes.
André Steffen, un baryton, a joué avec sensibilité et musicalité un air varié de Langlois.
Michel Straumann, à la tête de sa section de percussion, a fait une démonstration époustouflante des possibilités de ce groupe.
Félicitons la Lyre de nous avoir fait passer une si charmante soirée qui se termina fort tard par un bal conduit par les frères Zmoos.

C. D.

MOUTIER

● « Le Centre culturel jurassien doit être une institution autonome qui permet à l'homme de se repenser, de se mettre en cause en toute liberté.» C'est ce qu'a déclaré en substance M. J.-M. Mœckli, secrétaire permanent de la Commission d'étude du Centre culturel jurassien, samedi, à Moutier.

La Municipalité de Moutier avait organisé une séance d'information sur le Centre culturel jurassien au cours de laquelle deux membres de la commission, MM. Mœckli et J.-Cl. Crevoisier, exposèrent les grandes options de la commission. Une soixantaine de personnes, très peu de jeunes, assistèrent à cette séance qui permit également à M. A. Steullet, maire de Moutier, d'exposer la candidature de sa ville pour accueillir l'implantation du centre culturel.

SAIGNELÉGIER

● Terrible accident près de Saignelégier, à la ferme « Sous le Bémont », où un **jeune garçon de 14 ans,** Joseph Wermeille, **a été tué d'une balle dans la tête.** Son frère aîné s'apprêtait à ranger dans une armoire un revolver avec lequel les deux frères s'étaient exercés au tir quand la balle partit. Ils n'avaient pas pris la précaution de décharger complètement l'arme.

DELÉMONT

● **Un coffre-fort** pesant 280 kg. **a été enlevé** par des voleurs dans un garage de Delémont. Comme ils ne parvenaient pas à ouvrir le coffre avec un chalumeau, ils l'ont chargé dans une voiture du garage et sont allé travailler dans un chemin de campagne près de Montavon où le coffre vide et la voiture ont été récupérés. Le coffre-fort contenait environ 8000 fr. Il y a deux mois, le même garage avait déjà été victime d'une effraction.

SAINT-IMIER

● Le législatif a accepté par 32 voix contre 7, la proposition du Conseil municipal qui demandait que **la commune se retire de l'Association des communes bernoises.** Cette proposition était soutenue par les groupes socialiste et chrétien-social et combattue par le PAB. Les radicaux avaient laissé la liberté de vote.

« Participation »: L'agenda a ses raisons...

La dernière manifestation prévue par le groupe « Participation » est supprimée. D'abord annoncée pour le 3 mars, elle avait dû être renvoyée à ce soir. Elle n'aura pas lieu, les parlementaires neuchâtelois aux Chambres fédérales n'étant pas libres, à deux exceptions près.

Vu la difficulté de trouver une date convenant à tous, les responsables préfèrent renoncer à présenter l'activité des parlementaires aux Chambres fédérales. La proximité des élections motive cette décision, car le groupe « Participation » ne désire pas que ses activités puissent être utilisées à des fins de propagande.

Que ceux qui ont suivi ces réunions, qui les ont souvent animées en prenant une part active aux discussions, soient ici remerciés. On a souvent insisté, dans la presse, sur le nombre relativement restreint de « participants ». Rappelons que certaines séances ont groupé plus de 120 personnes. Ce n'est pas si mal, quand on pense que des matches internationaux n'ont réuni que quelque 200 spectateurs à la patinoire.

Que désormais la participation aux affaires publiques soit plus grande chez nous, tel était le vœu des initiateurs. Puisse-t-il être comblé.

En tout état de cause, il faut relever que la fin prématurée de cette série de manifestations groupées sous le titre « Pratique de la démocratie » ne signifie pas la mort du groupe « Participation », qui aura l'occasion de poursuivre sa tâche au gré des circonstances.

BIENNE

● **Des cambrioleurs se sont introduits dans l'église Sainte-Marie.** Après avoir forcé la porte de l'entrée principale et les deux portes de la crypte, **ils ont fracturé le tronc de Saint-Antoine et celui de Sainte-Marie** pour les vider de leur contenu. — Dans la même nuit, le kiosque de la station du funiculaire Bienne-Evilard a, lui aussi, été visité par des malandrins qui ont fait main basse sur de la marchandise.

Le conseiller d'Etat, chef du Département de justice, et ses collaborateurs, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

ROBERT LUGINBUHL

geôlier des prisons de La Chaux-de-Fonds

survenu subitement le 28 mars 1971.

Ils garderont de ce fonctionnaire et collègue un souvenir reconnaissant.

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé ma course,
J'ai gardé la foi.
II Thimothée IV, v. 7.

Monsieur et Madame Julien Romy, au Locle, leurs enfants et petits-enfants;
Madame et Monsieur Jean Duvanel-Romy, au Locle, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame André Romy, leurs enfants et petite-fille, au Locle;
Monsieur et Madame Georges Romy et leurs enfants, à Estavayer-le-Lac;
Monsieur André Baehler, ses enfants et petits-enfants, en France;
Monsieur et Madame Henri Baehler, au Locle, leurs enfants et petits-enfants;
Madame Marguerite Hägler-Baehler et ses enfants, à Pully,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur chère sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie

Madame

ALFRED BAEHLER

née Hélène Romy

enlevée à leur affection, vendredi, dans sa 75e année, après une courte maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 26 mars 1971.

L'incinération aura lieu lundi 29 mars.
Culte au crématoire, à 14 h.
Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.
Domicile mortuaire: M. et Mme Jean Duvanel,
Billodes 75, 2400 Le Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

CHRONIQUE VAUDOISE

Lausanne: LA SURENCHÈRE DES SOLISTES

Les organisateurs de concerts sont-ils en train de se ficher de nous ? C'est la question qu'on peut se poser après avoir vu les deux derniers solistes (Les soprani Maria Oran, IIe concert de l'OSR, et Margaret Price, 6e concert-club) qui ont réussi l'exploit d'avoir leurs noms en grosses lettres sur les affiches et de ne pas chanter plus de cinq minutes (et encore à eux deux !). Elles sont restées assises la plupart du temps. Alors si l'OSR (en l'occurrence) désire absolument avoir un soliste (qu'on paie très cher !), pourquoi ne pas composer un programme en conséquence ? Ou alors si l'on veut absolument mettre une touche féminine et moins austère dans ces concerts, engageons Brigitte Bardot ou Claudia Cardinale, qui ont au moins l'avantage d'être très belles. Précisons que nous ne mettons pas en question le talent des deux artistes, mais simplement leur art de facilement gagner leur cachet. Tout cela donc à propos du « Tricorne » de M. De Falla, qui fut par ailleurs merveilleusement interprété dans sa version intégrale par l'OSR que le jeune chef espagnol R. Fruehbeck de Burgos avait réussi à sortir de sa torpeur, exploit qu'il ne put malheureusement pas réaliser lors de l'exécution de la «Première Symphonie» de Beethoven, qui fut morne. Heureusement qu'il y avait la musique !

Lorsqu'on imagine un spectacle, on l'idéalise toujours un peu, on l'adapte à sa propre vision, et c'est pourquoi on attend toujours trop de certains spectacles. Mais lorsque la réalité est plus belle que la fiction, on en reste coi. Et c'est là la gageure qu'a tenue le Piccola Opera. Dans des genres de musique très différents, de forme et de conception, la jeune troupe se tira impeccablement d'affaire. La place nous manque pour parler longuement de cette soirée. Contentons-nous de féliciter, mais alors là chaudement, les artistes et notamment Asa Lanova (dont j'avais mal orthographié le nom. Mes excuses !) et Ph. Dahlmann sur qui reposait une bonne partie du spectacle (« Le Curriculum Vitae », d'A. Schibler, qui était présent dans la salle, et « Le Combat de Tancrède et Clorinde », de C. Monteverdi) qui ont réussi une création de toute grande classe. Quant aux chanteurs, je noterai sur mon calepin les noms de G. Presset (le don Quichotte des « Tréteaux de Maître Pierre », de M. De Falla), Ph. Huttenlocher, l'étonnant récitant du Monteverdi, et Cl. Traube (Tancrède). Remarquablement expressif, ce spectacle qu'a monté D. Reichel. A voir et à revoir. Bravo !

Citons encore le nom de Nicole Lieber à la grâce naturelle et au geste délicat. Ce n'était qu'une figurante, mais une figurante au talent certain. Un nom à retenir, car vous en entendrez encore parler. Je l'espère de tout cœur !

Le pianiste G. Anda animait le récital de la semaine au Municipal. L'artiste hongrois avait inscrit à son programme la « Sonate en ré majeur » KV 570, de Mozart, le « Davidsbündlertänze», de Schumann et « Douze Etudes », op. 25, de Chopin. Anda éblouit tous les amateurs de technique par son brio et son métier, mais désappointa ceux qui s'attendaient à une soirée plus expressive. De plus, sachant habilement utiliser le contraste, il en usa et en abusa un peu trop. En bis, il joua deux études et un prélude de Chopin.

Un grand nom, un gros public par conséquent, un gros succès, mais une soirée bien moyenne quand même.

Danyel GRIVEL.

GENÈVE

TAXE COMMUNALE

Les assujettis ne seront guère satisfaits de la réponse de M. Raisin!

Le 9 février 1971, Jeannette Schneider, conseillère municipale (soc.), a posé au Conseil administratif de la ville la question écrite suivante à propos de la forte hausse de la taxe communale, ancienne taxe professionnelle fixe :

Sur proposition du Conseil d'Etat, le Grand Conseil a modifié dans de notables proportions la loi sur la taxe communale fixe, appelée autrefois taxe professionnelle. Il s'agissait surtout d'améliorer le système de perception, mais non de prévoir une hausse de la taxe. Dès lors, comment se fait-il que de nombreux petits artisans et commerçants ont eu leur taxe communale fixe plus que doublée, mis à part le fait que depuis l'année dernière toutes les réductions provisoires ont été supprimées ?

D'autre part, alors que les loyers commerciaux et artisanaux ont été fortement augmentés, atteignant dans certains cas cinq fois les prix en vigueur il y a quelques années, la taxation n'a été réduite que de 13 ‰ à 10 ‰ en ce qui concerne la part de la taxe sur la valeur locative commerciale ?

Exemple: un loyer annuel de 1000 fr. était taxé 13 fr.; le même contribuable payant 4000 fr. de loyer est taxé 40 fr. D'autre part, le chiffre d'affaires est taxé à raison de 2,5 ‰ au lieu de 2 ‰ antérieurement.

Je prie le Conseil administratif de donner à la présente question une réponse aussi complète que possible qui soit en même temps une information pour les contribuables, qui d'une façon générale ont été induits en erreur par les explications données lors de la revision de la loi, ce qui a certainement évité un référendum qui eût été justifié.

Le 2 mars, M. Raisin répond :

Certains contribuables (il ne s'agit pas uniquement de petits commerçants et de petits artisans) ont vu leur taxe doubler, mais il faut prendre en considération le montant de celle-ci. (Exemple : sous l'ancienne loi, un calcul correspondant à 100 fr. représentait 70 fr. au barème B et, après dégrèvement exceptionnel, la taxe nette était de 49 fr. Si, en 1970, la taxe est de 100 fr., elle est effectivement doublée par rapport à l'ancienne taxe réduite, tout en n'accusant qu'une augmentation de 50 fr. par année.)

L'exemple du loyer est mal choisi, car, dans la nouvelle loi, le coefficient ramené à 10 ‰ donne à celui-ci une importance restreinte dans la majorité des cas.

Si certains coefficients ont augmenté, c'est que, comparativement à la masse des coefficients calculés, ceux-ci étaient trop faibles auparavant.

Alors que sous l'empire de l'ancienne loi il était difficile pour un contribuable de déterminer le montant exact de la taxe due, il en est tout autrement aujourd'hui ; en effet, les coefficients ont été publiés et le montant perçu correspond aux déclarations des contribuables.

Un fait demeure : la taxe communale est fortement augmentée ; les petits artisans, les petits commerçants, des couturières à domicile aux revenus modestes, des personnes âgées qui sous-louent des chambres et bien d'autres sont plus imposés qu'avant.

Et lorsque M. Raisin sort tout crûment cette vérité que « si les impôts (ou coefficients) ont augmenté, c'est qu'ils étaient trop faibles auparavant » nous pouvons, une fois de plus, tirer l'échelle. Ce n'est pas une telle réponse qui donnera satisfaction aux principaux intéressés.

AU GRAND-THÉATRE
GRANDE RÉUSSITE DU

SPECTACLE DE DANSE

Alfonso Catà, maître du ballet de notre Théâtre, a eu la main heureuse en faisant appel à des valeurs sûres pour ce spectacle; d'abord Patricia McBride, prodigieuse de grâce, d'équilibre et de légèreté, qui forme avec J.-P. Bonnefous, étoile de l'Opéra de Paris, élégant, beau, délié, possesseur d'une technique infaillible, un couple qu'on ne peut se lasser d'admirer. Il y avait aussi des étoiles du New York City Ballet. Leur interprétation de « Who Cares », sur des chansons de Gershwin, furent un des hauts sommets de ce récital. Par contre, la gymnastique artistique sur une musique de Webern, malgré quelques très belles inventions chorégraphiques de Balanchine, ne fut pas unanimement appréciée.

Au total, 40 danseurs, où dominait l'élément féminin, animés par l'extraordinaire pouvoir créateur du chorégraphe Balanchine, ont exécuté quatre œuvres très contrastées (Mozart, Gershwin, Webern et Tchaïkovsky). Leur succès fut complet. Notre ballet est réellement très en progrès et devient toujours plus capable d'interpréter des œuvres majeures.

C.-S. Mueller.

AU GRAND-THÉATRE

BARBARA

Il y a quelques années seulement, elle se produisait dans la minuscule salle du Théâtre-Club, et ne la remplissait pas toujours. Elle nous revient grande vedette, et le Grand-Théâtre était plein pour l'accueillir. Barbara, pourtant, n'a pas changé: toujours la même silhouette d'aigle noir, le même regard lumineux, la même voix inimitable, tantôt gouailleuse, tantôt oppressée, mais qui toujours nous plonge dans le monde qu'elle évoque. Nous avons retrouvé dans les chansons nouvelles la même sensibilité que dans les plus anciennes, de la petite cantate au mal de vivre, de Nantes au soleil noir.

Si Barbara fait corps avec son piano, il serait injuste d'oublier son accompagnateur, l'accordéoniste Roland Romanelli, qui créait le climat favorable à certaines œuvres de Brassens et de Brel. Pour Barbara, le triomphe qu'elle a reçu du public genevois est une consécration. *M.*

Ce que le vinaigre est aux dents et la fumée aux yeux, tel est le paresseux pour ceux qui l'envoient.

Proverbes.

Allô-2-Anne!

En marge de la réforme scolaire

Lors de la même cérémonie, nous avons retenu ces propos du professeur E. de Montmollin: « Je ne vous parlerai pas de pédagogie, car enfin, en cette époque de réformes et de contestation, on en parle déjà bien trop ailleurs. Mon opinion d'ailleurs ressemblerait assez, modestement, à celle de Ramuz qui dit, dans Découverte du Monde: *« Je ne vais pas me lancer à » mon tour dans une de ces discus- » sions d'espèce pédagogique, dont je » sais bien pourtant qu'elles sont en » grande faveur dans notre pays, car » elles ne reposent sur rien, j'entends » qu'il n'y a pas de pédagogie, et qu'il » n'y a probablement pas de règles » générales qui puissent utilement » s'appliquer à l'éducation des en- » fants. » Mais le pion que je suis ne renoncera pas à vous faire remarquer en passant la malice de la phrase, certainement intentionnelle, qui laisse entendre que la raison donnée se rapporte à l'intention de l'auteur, tout en n'excluant pas que le « car elles ne » reposent sur rien » explique aussi la grande faveur dont jouissent chez nous les opinions pédagogiques. »*

Les branches les plus utiles

En écoutant l'intéressant rapport du directeur de l'Ecole de commerce, M. Maendly, lors de la cérémonie des promotions, nous avons appris que son école donne des cours facultatifs de schwyzerdütsch et de bridge. On ne saurait que féliciter ceux qui ont introduit ces nouvelles branches. Dans notre société helvétique actuelle, ne sont-elles pas le plus sûr garant de la réussite dans l'économie et le commerce ?

Marché supprimé, marché renvoyé

Le marché de l'avenue d'Echallens sera supprimé le vendredi 9 avril (Vendredi-Saint). Celui du lundi 12 avril (lundi de Pâques) au boulevard de Grancy est renvoyé au lendemain.

Pas de bals ! le Vendredi-Saint

En application des dispositions du règlement de police, tous les bals et dancings sont interdits le jour de Vendredi-Saint. Les concerts dans les établissements publics sont autorisés à condition que les programmes soient adaptés à la circonstance et que la musique ne soit pas trop bruyante.

Tout à fait marginale

La Société vaudoise de médecine nous a fait parvenir une lettre à propos du premier symposium international de médecine biologique qui doit se tenir à Lausanne du 29 au 31 mai. Nous en extrayons le passage suivant:

« Compte tenu des nombreux échos défavorables qui nous parviennent de la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne et des médecins eux-mêmes, nous sommes de l'avis qu'il est de notre devoir de porter à votre connaissance que notre société considère ce symposium comme une manifestation non scientifique sans aucun rapport avec la médecine telle qu'elle est enseignée dans les universités de notre pays. Dans ces conditions, notre société comme les médecins du canton ne participeront pas à cette manifestation tout à fait marginale. »

DANS MON CALEPIN

La publicité cherche à vous identifier à un modèle. La femme reste à peu près constamment cataloguée comme l'objet de volupté, l'être désirable. Tout ce qui peut s'acheter à son sujet tourne dans ce cercle sans fin. Comme si sa fonction sociale et humaine se limitait exclusivement aux jeux de l'amour.

Pour l'homme, que certains poussent à entrer également dans cette catégorie, les modèles varient tout en développant un nombre limité de thèmes : le surhomme, la réussite, la virilité.

M. X, partant en voyage d'affaires avec une seule lame à raser pour trois semaines, personnifie le PDG tel que peuvent l'imaginer des insatisfaits peu conscients de la réalité: quelques rencontres pour faire signer des contrats (et encore, lors de déjeuners « de travail »), quelques lettres à dicter à la secrétaire, outre quelques dossiers à étudier — tout cela fugitivement entre les cocktails, les bains de soleil et la baignade, les soirées en agréable compagnie, etc. Sans compter le salaire et la participation aux bénéfices.

Ou encore la publicité vous persuade que vous ne serez plus digne de cette terre, où tous vos amis et voisins ont déjà acquis le produit Z. Seriez-vous un être anormal? Qu'attendez-vous pour l'acheter ?

Système recourant à une autre sorte de persuasion : la répétition de slogans. A force de voir la même phrase, le même sourire, qui ne céderait pas à la tentation d'essayer au moins ?

Bernard GYGI.

CINÉMAS LAUSANNOIS

A. B. C. T. 22 35 52-53
14.30 17.00, 20.00, 22.10 — 16 ans
DERNIER JOUR
Première vision
En couleurs · Parlé français
Un western à l'italienne débordant d'action où les pires rivalités se règlent dans le sang !
QUATRE POUR SARTANA
(... E vennero in quattro per uccidere

Athénée Tél. 23 24 12
14.15, 16.30, 18.45, 21.00 — 16 ans
Première suisse **Deuxième semaine**
Michel Piccoli et Romy Schneider dans le nouveau film de Claude Sautet
MAX ET LES FERRAILLEURS
Avec Fr. Périer, B. Fresson, G. Wilson
Eastmancolor · Faveurs suspendues

Atlantic T. 22 11 44-45
14.30 17 00 20.30 — 16 ans
Première suisse - 7e semaine
L'affaire Gabrielle Russier la dernière bombe cinématographique de Cayatte
MOURIR D'AIMER
Annie Girardot, Bruno Pradal, François Simon — Couleurs

Colisée Tél. 32 51 25
15.00, 17.00, 20.30 — 16 ans
Louis Jouvet, Michel Simon, Jean-Louis Barrault dans le chef-d'œuvre de Marcel Carné et Jacques Prévert
DROLE DE DRAME
avec Françoise Rosay
Un classique du 7e art !

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Première vision
En couleurs · Parlé français
Géraldine Page, Ruth Gordon, Robert Fuller dans un film produit par Robert Aldrich
LA VEUVE TUE EN SILENCE
Un film hallucinant!

Georges V Tél. 23 43 31
Franç 14.00 20.15, 22.30 — 18 ans
Angl 16 15 18 15 (s.-t.)
Encore jusqu'à jepdi inclus
3e film de Nichols après «Qui a Peur de Virginia Woolf» et «Le Lauréat»
CATCH 22
Alan Arkin, John Voight Orson Welles, Anthony Perkins — Faveurs suspendues
Panavision Technicolor

Bel-Air Tél. 23 53 12
14.00, 16 15 18.15, 20 15, 22.30 — 10 ans
3e semaine à Lausanne !
Bourvil et de Funès dans le film de Gérard Oury
LA GRANDE VADROUILLE
Le plus grand succès du cinéma français de tous les temps
Panavision Technicolor

Bourg Tél. 22 86 22
Dès mardi 30 mars
LE GENOU DE CLAIRE
d'Eric Rohmer, avec Jean-Claude Brialy

Lido Tél. 23 21 44
14.00,16 15, 18.15, 20.15, 22.15 — 18 ans
Première suisse - 2e semaine
D'après le bestseller d'Henry Miller, l'auteur de «Jours tranquilles à Clichy» et «Sexus»
TROPIQUE DU CANCER
(TROPIC OF CANCER)
Réalisé par Joseph Strick · Couleurs
Version intégrale originale angl., s.-t.

Métropole Tél. 23 62 22
14.30, 17.00, 20.30 — 18 ans
Samedi, nocturne à 23.00
Première vision
UN PRÊTRE A MARIER
avec Rossana Podesta, Lando Buzzanca
Faveurs suspendues · Un éclat de rire

Palace Tél. 22 13 30
13.45, 15.30, 17.15, 19.00, 20.30 — 7 ans
Le fabuleux dessin animé de W. Disney
LA BELLE AU BOIS DORMANT
Musique tirée du célèbre ballet de Tchaïkovsky - Attention: horaire spécial
Technicolor - Technirama

Romandie Tél. 23 47 64
14.30, 20.30 — 16 ans
2e semaine
Le triomphe mondial
LE DOCTEUR JIVAGO
Ecran géant 70 mm. · Son stéréophonique · Parlé français · Faveurs susp.

OFFRES D'EMPLOI

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

cherche

un(e) laborant(ine)

à mi-temps

ayant une formation de chimiste ou de photographe.

Entrée en fonction le 15 avril ou à convenir.

Adresser offres manuscrites avec copies de certificats, curriculum et photo à M. René Baud, administrateur de la Faculté des sciences, rue des Maraîchers 11 bis, 1211 Genève 4.

LA REVUE DES ÉVÉNEMENTS DU MONDE

GUERRE CIVILE AU PAKISTAN: CONFUSION TOTALE

Au Pakistan oriental, où la guerre civile a fait place depuis vendredi à la tension politique provoquée par l'affrontement entre le cheikh Mujibur Rahman, le chef de la ligue Awami, le parti majoritaire du Pakistan oriental, et le président pakistanais, M. Yahia Khan, la situation est des plus confuses. C'est vendredi en fin d'après-midi que tout a commencé, alors que le cheikh Mujibur Rahman déclarait au micro d'une radio clandestine: « Le Pakistan oriental est indépendant et devient désormais la République du Bangla Desh. » En même temps, on signalait de violents combats dans la région de Dacca, Chittagong et Comilla entre forces pakistanaises et organisations paramilitaires locales. Peu après, une censure totale était imposée sur les informations. Vers 21 h. 30, le président Yahia Khan annonçait que la ligue Awami devait dorénavant être considérée comme hors la loi.

De son côté, Rahman lançait un appel à l'aide aux Nations Unies et aux pays afro-asiatiques.

Samedi, en début de matinée, l'agence indienne de presse annonçait que dix mille partisans du cheikh Rahman avaient été tués au cours des combats et que les troupes gouvernementales utilisaient l'artillerie et les blindés pour venir à bout des autonomistes.

En début de soirée, le secrétaire général du parti du Congrès indien de Mme Gandhi lançait un appel « aux peuples et aux gouvernements épris de paix et de démocratie », les invitant à se porter au secours « du Pakistan oriental écrasé sous la botte militaire ».

Les informations en provenance du Pakistan oriental sont actuellement soumises à la censure et tous les correspondants étrangers ont dû quitter Dacca vendredi. Le bilan de la situation est par conséquent difficile à établir. La radio pakistanaise a réaffirmé dimanche soir que le calme était revenu dans les principales villes de la partie orientale du pays, mais les stations de radio clandestines répètent que de violents combats se poursuivent et que les nationalistes bengalis se sont emparés de plusieurs localités. Si l'on se réfère à des informations non confirmées, parvenues en Inde, l'armée de libération occuperait en effet Chittagong, Comilla, Rangpur et Saidpur, et se serait emparée d'installations à Jessore et Khulna. De même source, on indique que les habitants refusent de fournir des vivres aux soldats du Pakistan occidental.

La radio gouvernementale a elle aussi reconnu que des incidents ont eu lieu à Khulna, à une cinquantaine de kilomètres de la frontière indienne, et à Chittagong, le principal port du Pakistan oriental, où de nouveaux renforts ont été demandés.

Selon un porte-parole de la ligue Awami, une administration parallèle aurait été installée par ce mouvement dans les provinces de Dacca, de Khulna et de Jessore.

Le sort du cheikh Mujibur Rahman est toujours aussi incertain. Tandis que la radio gouvernementale réaffirme son arrestation, la radio clandestine du Bangla Desh annonce qu'il a pris la tête de la « lutte pour la libération » à partir de Chittagong, faisant part en outre de la formation d'un gouvernement provisoire placé sous la présidence du commandant Jia Khan, chef de l'« armée de libération ».

BONN : TOUJOURS PLUS D'OBJECTEURS

Le chancelier ouest-allemand W. Brandt, et son ministre de la Défense, H. Schmidt, se sont déclarés inquiets devant le Parlement de Bonn du nombre croissant de jeunes gens qui refusent d'accomplir leurs obligations militaires, fixées à 18 mois. Le chancelier a déclaré que le gouvernement ne saurait rester indifféérent devant l'accroissement du nombre d'objecteurs de conscience, et qu'il devrait prendre des mesures pour s'asurer du bien-fondé des motifs avancés par les jeunes réfractaires. Un spécialiste des problèmes de défense a récemment établi que le nombre des objecteurs s'est accru de près d'un tiers en 1970 pour atteindre le chiffre de 19 363. Les trois armes de la Bundeswehr comptent environ 460 000 hommes.

ESPAGNE : POUR LA SUPPRESSION DE L'ÉTAT D'EXCEPTION

Une pétition portant 4000 signatures environ et réclamant la suppression des mesures d'exception appliquées dans toute l'Espagne à l'occasion du procès de Burgos a été adressée au vice-président du gouvernement, l'amiral Carrero-Blanco. Les signataires qui viennent de toutes les régions d'Espagne et de tous les milieux, demandent le rétablissement immédiat de l'article 18 de la Charte des Espagnols limitant à 72 heures le délai légal de garde à vue, et qui avait été suspendu pour une durée de six mois dans toute l'Espagne le 14 décembre dernier, sur une décision du Conseil des ministres. Les pétitionnaires dénoncent, en outre, les « mauvais traitements » et les « abus » de toutes sortes commis par la police grâce aux facilités que lui donnent les mesures d'exception.

Par ailleurs, une septantaine de détenus ont entrepris une grève de la faim illimitée, dans une prison de Barcelone, pour obtenir la reconnaissance de leur statut de détenus politiques.

ITALIE : ILS DISCUTERONT BIENTOT DU SEXE DES ANGES

Les travaux du IIIe Congrès national du Parti socialiste italien d'unité prolétarienne ont pris fin à Bologne sans avoir pu dégager une ligne politique précise. Le différend entre la « vieille garde » et les maoïstes » subsiste. Il porte sur la tactique du PSIUP pour aboutir à un vaste rassemblement de la gauche, à une entente non seulement avec le Parti communiste, mais aussi avec le Parti socialiste italien (gouvernemental), l'aile gauche de la démocratie-chrétienne, et la gauche catholique. Les représentants de la vieille garde, ceux qui en 1964 fondèrent le PSIUP (scission de l'aile gauche du PSI pour protester contre la décision de celui-ci de participer à la première coalition gouvernementale de centre gauche), se voient reprocher aujourd'hui leur prudence. Ils estiment que pour abattre le centre gauche, il faut contraindre le PSI (qui réclame pourtant des équilibres politiques plus avancés, c'est-à-dire un dialogue avec les communistes) à se déplacer encore plus à gauche. Les maoïstes pensent, au contraire, que cette « révolution » doit partir de la base, de la classe ouvrière, pour abattre le pouvoir bourgeois.

MAYENCE : PAS DE COALITION CDU-FDP

Les chrétiens-démocrates (CDU) gouverneront désormais seuls à Mayence. Les libéraux ont, en effet, décidé de ne pas former, comme par les années passées, un gouvernement de coalition avec la CDU. Celle-ci avait obtenu dimanche dernier, aux élections à la Diète de Rhénanie-Palatinat, la majorité absolue avec 53 sièges sur 100. Malgré cette victoire, M. Kohl, ministre président du land, avait proposé aux libéraux de reconduire la coalition.

UN TRAITÉ ENTRE SÉKOU TOURÉ ET M. STEVENS

Un « traité de défense commune » a été signé entre la Guinée et la Sierra Leone. Il prévoit la coordination des forces armées des deux Etats pour assurer leur défense collective, leur paix et leur sécurité, et la mise en commun de tous les moyens de défense pour faire face à toute agression, d'où qu'elle vienne.

TENSION EN JORDANIE

Une opération déclenchée vendredi à Irbid (nord de la Jordanie) par les forces royales hachémites contre les feddayins a eu, comme il fallait s'y attendre, une répercussion immédiate sur Amman, où de violentes fusillades ont éclaté dimanche dans plusieurs quartiers à la suite de manifestations en faveur de la résistance palestinienne. Ces fusillades n'auraient toutefois causé aucune perte en vies humaines, les antagonistes tirant en l'air afin d'épargner les écoliers que les feddayins avaient obligés à sortir des écoles et dont ils se servaient comme des boucliers.

M. MAHMOUD RIAD A PARIS

M. Mahmoud Riad, ministre égyptien des Affaires étrangères, est arrivé dimanche à Paris, où il doit s'entretenir lundi avec son homologue français, M. Schumann, et présider ensuite, pendant trois jours, une réunion des ambassadeurs égyptiens en Europe, du représentant permanent aux Nations Unies et du chargé des intérêts égyptiens à Washington. M. Riad a décrit, à sa descente d'avion, la situation au Proche-Orient comme « pas bonne du tout ». Il a souligné que la RAU avait répondu positivement à toutes les demandes du médiateur de l'ONU, M. Jarring, alors qu'Israël avait « défié son autorité, ainsi que les plans de règlement de Washington ».

Elections judiciaires à Genève : DEUXIÈME TOUR NÉCESSAIRE

Coup de frein aux prétentions de la droite

Les électeurs et les électrices du canton de Genève étaient appelés, samedi et dimanche, à élire les juges et les suppléants du Tribunal administratif, autorité judiciaire nouvelle, ainsi que le président et le président suppléant du Tribunal des conflits de compétences. C'est à la suite du recours des vigilants auprès du Tribunal fédéral contre l'élection par le Grand Conseil de Genève des juges à ces tribunaux et de la décision de la Chambre de droit public du Tribunal fédéral cassant cette élection, considérée comme acte anticonstitutionnel, que le peuple de Genève était appelé à se prononcer.

En ce qui concerne le Tribunal administratif il y avait cinq postes à pourvoir dans les deux cas, soit pour les juges titulaires et les juges suppléants.

Trois listes de candidats étaient en présence : une liste commune des partis radical, indépendant chrétien-social et libéral, qui portait les noms de quatre juges et de quatre suppléants pour le Tribunal administratif ainsi que du président et du président suppléant pour le Tribunal des conflits.

Pour le cinquième siège de juge au Tribunal adminstratif et d'un suppléant, le Parti socialiste présentait un candidat juge, T. Saudan, et une candidate suppléante, Emma Kammacher. Cette liste était soutenue par le Parti du travail.

Enfin, une « liste pour une élection ouverte », déposée par un groupe de citoyens était appuyée par les vigilants et par l'Alliance des indépendants. Elle proposait un juge d'instruction actuellement en fonction pour le siège de juge et un avocat pour le siège de suppléant, tous deux personnalités de droite.

Voici les résultats de ces élections:

Les candidats présentés par les partis radical, indépendant chrétien-social et libéral, soit quatre juges et quatre suppléants pour le Tribunal administratifs, sont élus.

Comme aucun candidat n'a obtenu la majorité de 2/3 des suffrages exprimés, il sera nécessaire de procéder à un second tour de scrutin pour désigner le cinquième juge et le cinquième suppléant à ce même Tribunal administratif.

Le président du Tribunal des conflits et son suppléant sont élus.

La participation au scrutin a été de 7,99 %.

Vers une confirmation

Malgré l'appui de la droite et des milieux patronaux, qui n'appréciaient guère que la gauche puisse être représentée dans une juridiction de l'importance de celle du Tribunal administratif, la liste pour une élection ouverte n'obtien pas le quorum, c'est-à-dire le tiers des suffrages exprimés, bien qu'elle ait été soutenue en outre par les Vigilants et par l'Alliance des indépendants.

Si la liste socialiste, bien qu'elle ait obtenu un nombre de suffrages appréciables, n'atteint pas non plus de peu ce quorum, l'échec est net pour ceux qui auraient voulu balayer la gauche. L'abstentionnisme qqui caractérise ce premier tour de scrutin fut pourtant moins marqué dans les secteurs où la droite recueille généralement ses appuis et où elle avait battu très largement le rappel. Cette action n'empêchera toutefois pas les candidats socialistes, soutenus par le Parti du travail, de se trouver en très bonne position dans la plupart des arrondissements électoraux de l'agglomération urbaine. A cet égard, il y a lieu de souligner que, comme lors d'autres votations, le vote d ela campagne traditionnaliste, renverse celui de la ville où la gauche est majoritaire.

Après ce premier coup de frein aux prétentions des milieux libéraux qui présentaient un candidat sur leur liste officielle et un autre sur une liste de traverse pou rtenter de donner le change à l'électeur, le second tour de scrutin permettra à cet électeur de confirmer comme il l'a toujours fait jusqu'ici, l'importance qu'il attache à ce que siègent dans nos tribunaux des juges de tous les horizons politiques et de sésavouer ceux qqui voudraient écarter la gauche.

Pierre WYSS-CHODAT,
président du PSG.

LE CONSEIL FÉDÉRAL N'EST PAS QUITTE

(Suite de la première page.)

Est-il besoin de dire que cette réponse nous paraît loin de dissiper les craintes que nous avions, à la suite de Jean Riesen, exprimées ici? Au contraire, dirions-nous presque. D'abord, elle confirme le sens auquel il faut entendre cette « lutte contre les activités hostiles à l'armée »: il s'agit de faire échec à tout ce qui s'oppose à une conception militaire de la défense nationale. On est bien dans l'esprit des thèses du livre rouge. S'il est difficile de déterminer jusqu'à quel point au procédera à une véritable « chasse aux sorcières », on peut, en revanche, déceler dans les termes du Conseil fédéral un des moyens de riposte prévus: ce serait notamment le renforcement du conditionnement psychologique des soldats. Si tel est le cas, qu'advient-il de la liberté d'opinion du citoyen? Est-il compatible avec les principes démocratiques que cette opinion soit « manipulée » à l'occasion des périodes de service que chacun est tenu d'accomplir? Nous pensons notamment ici à tous les jeunes gens qui entre dans leur majorité. Va-t-on profiter des quatre mois d'école de recrues pour leur « apprendre à penser »? Cette école dont la vox populi *tenait qu'elle forme le caractère deviendra-t-elle une machine à catéchiser? C'est que la psychologie appliquée a fait des progrès et que le terrain est particulièrement favorable...*

Ensuite, le Conseil fédéral maintient qu'en la matière les commissions militaires des Chambres n'avaient pas été consultées. Voire. Car il montre aussi que l'ordonnance en question touche aux interprétations possibles et aux traductions pratiques de dispositions pénales. Ne va-t-on pas voir ainsi s'élaborer une jurisprudence en dehors des compétences reconnues en matière jurisprudentielle?

Enfin, la réponse consacre implicitement la coexistence, selon des critères vagues et insatisfaisants, de deux justices parallèles, que l'on peut imbriquer ou rendre autonomes selon les besoins du moment. A l'évidence, le problème soulevé par J. Riesen pose derechef celui de l'admissibilité d'une justice d'exception telle que la concrétisent le Code pénal et les tribunaux militaires.

Décidément, les questions restent posées. On veut espérer que le Conseil fédéral n'en sera pas tenu quitte.

MICHEL-H. KREBS.

LES CAISSES DE MALADIE VAUDOISES SE SONT RÉUNIES A LAUSANNE

(Suite de la première page.)

Le rapport du comité a fait naturellement état des innombrables difficultés qui découlent du manque de compréhension de la part du corps médical. Si celui-ci ne consent pas à une réduction des frais, on risque bien de ne pas sortir de l'impasse actuelle. En effet, comme le constate le rapport, l'assurance maladie est en proie à une sérieuse crise. « Toutes les conceptions passées ont été mises à mal avec la revision de la LAMA de 1964. Un système hybride a été créé où l'obligation d'assurance se mêle à des considérations libérales et, en plus, une organisation juridique qui, elle-même n'est pas encore expérimentée dans ses tâches... »

Dans le domaine hospitalier, quatre conventions sont entrées en vigueur depuis le 1er janvier 1971. L'une d'entre elles concerne les traitements des assurés hospitalisés en salle commune dans les hôpitaux vaudois. Elle stipule notamment que le coût journalier de l'hospitalisation s'élève à 90 fr. dont un tiers est supporté par l'Etat et le solde par les caisses-maladies. La seconde convention intéresse les malades dont la santé ne nécessite pas des soins très poussés, mais, malgré tout, une hospitalisation. La troisième a été passée avec les hôpitaux psychiatriques et la quatrième avec les établissements médico-sociaux.

Les non-assurés pourront probablement aussi profiter d'un tarif forfaitaire dans les hôpitaux régionaux. C'est, en tout cas, la tendance qui se fait jour.

Les charges d'hospitalisation vont encore s'alourdir au cours de la prochaine décennie. Les frais d'exploitation du CHUV et des autres hôpitaux régionaux représenteront, à eux seuls, près d'un demi-milliard de fr. Une gestion rationnelle pour l'ensemble de l'équipement hospitalier vaudois est donc indispensable à l'avenir.

La pénurie des praticiens de médecine générale a préoccupé, d'autre part, plus d'un participant. Cette constatation a également retenu l'attention des milieux médicaux. Et pourtant, on se montre de plus en plus récalcitrant lorsqu'il s'agit d'autoriser un médecin étranger à pratiquer sur le territoire vaudois ! D'après la Faculté de médecine, cette mesure restrictive est justifiée car, on devrait assister d'ici quatre à cinq ans, à une pléthore de médecins suisses !!!

M. J. Queloz, membre du comité s'est demandé, de son côté, si les étudiants en médecine sont vraiment préparés sur le plan social ? Cette formation semble pratiquement inexistante. Le comité de la fédération l'a déjà relevé à plusieurs reprises, en insistant auprès des autorités universitaires afin qu'elles remédient à cette lacune. La création d'une chaire de médecine sociale répondrait en effet à un besoin impérieux.

Enfin, l'assemblée a décidé d'organiser des cours de formation pour le personnel des caisses-maladie. Elle a encore écouté le discours du président de la Fédération romande des caisses-maladie, M. de Wuilleret et entendu une intervention stigmatisant les frais excessifs qu'implique un recours au Tribunal arbitral. **K. SCH.**

MINI - GAZETTE - MINI

DELÉMONT

● La convention signée le 11 février par les chefs de départements de l'instruction publique des cantons de Berne et de Neuchâtel confie à l'Ecole normale de Delémont la formation des maîtresses enfantines (jardinières d'enfants) du canton de Neuchâtel aussi. C'est ce qui ressort d'une note de la direction de la susdite Ecole normale. Les études seront prolongées de deux semestres et dureront trois ans.

BASSECOURT

● La police au cours d'une patrouille nocturne a mis la main sur **deux cambrioleurs en plein travail.** La prise était bonne, les deux cambrioleurs actuellement dans les prisons de Moutier, ont avoué pour l'instant être les auteurs de quatre cambriolages.

SAINT-IMIER

● **Le pasteur Dolder**, président de la section de l'AVIVO **et sa famille vont quitter** notre gros bourg pour continuer leur activité pastorale à Chiètres. Aussi étaient-ils quelque 300 du groupement du 3e âge à prendre part à une manifestation de reconnaissance teintée de reregrets qui se déroula à la Salle de spectacles. Au cours de celle-ci, l'un des vice-présidents, M. Ed. Niffeler, exposa ensuite les vues du comité, relativement au remplacement du regretté président, remplacement qui aura lieu au cours de la prochaine assemblée annuelle. Jusqu'à celle-ci, les affaires courantes seront liquidées par les membres du comité.